

Réfugiés : le calvaire des femmes violées ou mariées de force

écrit par Jean Schoving | 28 novembre 2015



Femmes en fuite : personne ne peut dire combien d'entre elles ont été victimes de violences. (Photo : Bulent Kilic / AFP)

<http://www.sueddeutsche.de/politik/fluechtlinge-das-schweigen-durchbrechen-1.2746631>

20 novembre 2015, 18 h 57 – Réfugiés

Briser le silence

Trois lauréates du prix Nobel de la paix mettent en garde à Berlin contre des violences dont sont victimes des réfugiées. Il arrive même que le personnel d'aide passe les torts sous silence, par crainte de nourrir des préjugés, disent-elles.

Par Constanze von Bullion, Berlin

Les femmes qui ont fui sont particulièrement vulnérables : si elles ont pris la route seules ou uniquement accompagnées d'enfants, le risque d'être victime de violences augmente. Ce constat est aussi vieux que la guerre, mais c'est seulement il y a 15 ans que les Nations Unies ont adopté une résolution en

vue de protéger les femmes contre la violence sexuelle au cours de conflits armés et de les associer au processus de paix. À ce jour, la résolution n'est toujours pas mise en œuvre et l'Europe doit elle aussi se poser la question de savoir comment protéger les femmes qui ont pris la fuite.

Trois lauréates du prix Nobel de la paix se sont mises en route pour le découvrir, elles ont suivi le flux de réfugiés à travers les Balkans. Jeudi, elles étaient les hôtes de la Chancellerie fédérale. Shirin Ebadi, première femme à occuper le poste de juge en Iran, avant d'être emprisonnée, se bat depuis des années contre la violation des droits de l'Homme. Avec la citoyenne des États-Unis d'Amérique, Jody Williams, une militante contre les mines terrestres, elle a créé une Organisation Non Gouvernementale, qui défend la cause des femmes lors de conflits armés : « *Nobel Women's Initiative* ». Cette ONG a mené à présent Ebadi, Williams et la journaliste yéménite et prix Nobel de la paix, Tawakkol Karman, dans des camps de réfugiés en Croatie et en Slovénie. Les féministes y ont surtout vu : des hommes. Et elles ont écouté : des histoires de mutisme.

« *Les femmes victimes en temps de guerre ou au cours de leur fuite de violences en raison de leur sexe n'en parlent pas. Elles en ont honte, parce que dans leur culture, le viol est considéré comme honteux* », a dit Shirin Ebadi lors de sa visite à Berlin. La juriste ne peut pas répondre à la question de savoir si les agressions commises contre les femmes au cours de leur fuite augmentent en même temps que le nombre de réfugiés en Europe. Il n'existe aucune statistique à cet égard. « *Ces femmes ne se rendent pas chez la police, entre autres aussi parce qu'elles craignent que leur fuite n'en soit ralentie* », déclare Ebadi. Mais cela ne signifie pas qu'il n'y a pas d'agressions. Au cours de leur fuite, les femmes sont aussi victimes de violences de la part des forces de sécurité, dit l'Américaine Jody Williams. En Slovénie, elle aurait assisté à des scènes où des policiers les engueulaient et les

rassemblaient « comme du bétail ».

Ailleurs, le personnel d'aide aux réfugiés parle de mariages d'enfants conclus dans les camps – sous prétexte de vouloir fournir une protection masculine à de très jeunes filles. Rola Hallam, de l'organisme d'aide aux réfugiés « Hand in Hand for Syria » a rencontré de jeunes Erythréennes à Berlin : « *Elles ont été violées à plusieurs reprises au cours de leur fuite* », révèle-t-elle. Une assistante de Franconie a appris d'une réfugiée qu'elle souhaitait échapper à son mariage forcé, mais qu'elle partageait jour et nuit une pièce avec son mari. Les preuves font presque toujours défaut dans ces malheurs qui frappent les femmes au cours de leur fuite.

Pendant la procédure de demande d'asile, les femmes réussissent rarement à parler de ce qu'elles ont vécu.

L'organisme des Nations-Unies d'aide aux réfugiés met d'une part en garde contre un alarmisme exagérée. « Chez nous, le nombre de récits n'augmente pas, dit Anna Büllesbach, directrice de l'antenne UNHCR à Nuremberg. Et pourtant, elle aurait connaissance de récits concernant des femmes et des enfants qui payent les passeurs avec leur corps.

Au cours de la procédure de demande d'asile, les femmes concernées ne réussissent que rarement à rapporter en détail de tels événements empreints de honte, indique Jenny Baron. Elle travaille pour le BAfF, Groupe fédéral allemand de travail des centres psycho-sociaux pour réfugiés et victimes de tortures, et elle sait à quel point il est difficile dans les conditions actuelles d'accompagner de manière professionnelle des personnes traumatisées – ou de séparer les femmes voyageant seules des hommes dans les centres d'hébergement pour réfugiés. Est-ce trop demander par les temps qui courent ? « *Nous ne pouvons pas nous décharger de notre responsabilité dans ce cas* », dit la psychologue. « *Sinon, les réfugiés n'auront aucune chance de se remettre des événements qu'ils ont vécus.* »

Traduction **Jean Schoving**